

**Conseil économique et social**

Provisoire

19 décembre 2006

Français

Original: anglais

Session de fond de 1998**Segment de haut niveau****Compte rendu analytique provisoire de la 14^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 7 juillet 1998, à 10 heures

Président : M. Somavia. (Chili)**Sommaire**

Accès au marché : les développements depuis la ronde de l'Uruguay, implications, occasions et défis, en particulier pour les pays en développement et les pays les moins avancés parmi eux, dans le contexte de la mondialisation et de la libéralisation (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

00-48588 (F)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Accès au marché : les développements depuis la ronde de l'Uruguay, implications, occasions et défis, en particulier pour les pays en développement et les pays les moins avancés parmi eux, dans le contexte de la mondialisation et de la libéralisation (suite) (E/1998/50 (sect. 2), E/1998/55)

M. Chowdhury (Bangladesh), parlant au nom des pays des moins avancés (PMA) s'est félicité du rapport sur cette question préparé par la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (E/1998/55) ce qui constitue une preuve de l'étroite coordination entre les deux organismes. À cet égard, il se joint à la déclaration faite par le représentant de l'Indonésie au nom du Groupe des 77 et de la Chine lors de la séance précédente. Le rapport a justement souligné que les barrières entravant l'accès au marché étaient considérablement plus hautes pour les produits ayant une moindre teneur technologique, catégorie dans laquelle se trouvent la plupart des exportations des PMA. Le commerce est l'instrument le plus efficace pour le développement, mais les membres les plus faibles de l'économie mondiale font face à de graves obstacles à cet égard. Alors que les exportations industrielles par les PMA étaient presque entièrement libéralisées dans beaucoup de pays avancés, de telles exportations restent rares à cause des bas niveaux d'industrialisation dans ces pays, qui sont des producteurs traditionnels des matières premières non travaillées, auxquelles de hauts tarifs de pointe continuent à être appliqués dans tous les marchés principaux. En conséquence, les PMA continuent à représenter moins du 0,4 % du commerce mondial et le taux d'expansion de leur commerce se place très loin derrière celui des autres pays en voie de développement.

Bien que les PMA aient bénéficié de plans dans le cadre du Système généralisé de préférences (SGP), l'exclusion par ce système et les droits de pointe des nations les plus favorisées continuent à s'appliquer à la plupart des textiles, des vêtements et des produits de cuir, qui sont parmi les quelques exportations de beaucoup de ces pays. La ronde de l'Uruguay avait appelé à une réduction des barrières du commerce, mais beaucoup de ces mesures n'étaient pas

obligatoires, se sont avérées grossièrement inadéquates ou bien n'ont été appliquées aux PMA qu'après un très grand retard. De plus, les conséquences pour les PMA seraient désastreuses à moins que les dates-butoirs pour les mesures spéciales et préférentielles ne soient abolies, une question qui devrait être prise en compte lors des prochaines négociations commerciales.

En vue de surmonter leur marginalisation continue, les PMA ont besoin de ressources financières et techniques accrues substantiellement. L'orateur est profondément préoccupé par le renversement des flux d'aide et à la persistance d'un lourd fardeau de dettes sur les épaules de ces pays, particulièrement à un moment où la crise asiatique menace leurs perspectives de développement. Une telle assistance devrait être fournie à des conditions préférentielles, et devraient être concentrée sur les infrastructures, les réseaux de télécommunication, le développement humain, la diversification des exportations et une augmentation de la capacité de l'offre. À cet égard, il accueille volontiers la coopération entreprise par la CNUCED, l'OMC, le Centre international du commerce, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale, et le Fonds monétaire international (FMI) pour fournir aux PMA une assistance technique par le truchement du Réseau intégré d'assistance technique se rattachant au commerce.

Il fait plusieurs propositions pour une action concrète, y compris la mise en œuvre complète du plan d'action pour les PMA adopté à la Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Singapour en 1996: Assurance d'un accès exempt de taxes à tous les produits et abolition de tous les quotas quantitatifs d'importation pour les PMA en tant que groupe; élimination de l'escalade des tarifs sur les produits majeurs d'exportation; élimination des restrictions sur l'importation des textiles imposées sur toutes les exportations des PMA, que les exportateurs soient ou non membres de l'OMC; prohibition des restrictions spécifiques sur les importations des PMA; élimination des dates-butoirs pour le traitement préférentiel; dissociation des plans préférentiels des normes de travail ou phyto-sanitaires en conjonction avec un programme pour soutenir les efforts nationaux afin d'obtempérer à ces normes; renversement des tendances de l'assistance officielle actuelle au développement, par une augmentation substantielle du niveau et de la qualité de l'aide fournie aux PMA et

prise d'une résolution décisive sur le poids insoutenable de la dette des PMA. Sans un tel soutien de la part de leurs partenaires au développement, les efforts faits par les PMA eux-mêmes auraient peu de chance de réussir.

M. Nielson (Observateur du Danemark) dit que le Danemark s'associe à la déclaration par le Vice-Président de la Commission européenne faite de la part de l'Union européenne lors de la séance précédente.

Parce que les 48 PMA ne représentent que 0,4 % des exportations mondiales, les secteurs où ils ont un avantage comparatif méritent une attention particulière. Mais l'accès aux marchés ne peut amener l'intégration des pays en développement au système commercial mondial à moins qu'il ne soit accompagné d'une amélioration de leurs capacités humaines et institutionnelles, par le truchement d'une assistance technique et financière se rattachant au commerce. Aussi son gouvernement attache-t-il une grande importance au suivi de la réunion de haut niveau, au sujet des pays les moins avancés, tenue à Genève en octobre 1997. Les institutions multilatérales ont une responsabilité spéciale de promouvoir l'investissement privé dans ces pays et de faciliter leur participation aux revues des politiques commerciales. À cet effet, le suivi à l'échelon de la réunion de haut niveau doit être proprement coordonné, et son Cadre intégré doit être entièrement utilisé. À cet égard, le Danemark a aidé au financement des initiatives d'édification des capacités, dans les PMA, et a ouvert un bureau pour la promotion des importations en provenance des pays en développement.

Le secteur privé et les flux de capitaux privés jouent un rôle crucial dans la croissance des secteurs de production et dans le transfert de l'information, un fait essentiel pour l'intégration des pays en développement au système mondial de commerce. Depuis 1986, les flux privés de capitaux vers les pays en développement avaient augmenté au quintuple, et représentent 87 % de tous les flux externes vers les pays en développement en 1996. Plusieurs pays industrialisés ont pris des mesures pour encourager de tels investissements. Par exemple, le Danemark a mis en œuvre un nouveau programme du secteur privé, se concentrant sur les petites compagnies, et demande une plus grande implication du partenaire danois dans leurs opérations quotidiennes. Cependant, la part prépondérante des flux privés de capitaux est dirigée vers seulement 12 pays.

Pour cette raison, l'aide officielle au développement reste essentielle, et l'objectif de 0,7 % du produit national brut (PNB) n'a rien perdu de sa pertinence. Cette aide assure des flux vers les pays qui sont trop pauvres pour mobiliser des ressources internes et éprouvent donc des difficultés à attirer des investissements étrangers directs. Elle peut également servir à catalyser le flux privé de capitaux et pourrait financer le développement dans des secteurs qui ne sont pas atteints par les capitaux privés, y compris l'édification des capacités dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la bonne gouvernance.

La mondialisation et le libre-échange sont des faits de la vie. Mais à moins qu'ils ne soient accompagnés par une solidarité, leur bénéfice resterait confiné à la classe puissante et aisée, alors que les faibles et les pauvres seraient marginalisés. C'est pourquoi le programme d'action du sommet mondial pour le développement social doit devenir une réalité. Les forces du marché peuvent être efficaces dans l'allocation de maigres ressources, mais on ne peut pas les laisser fonctionner sans réglementation. Il y a un besoin d'un système international ou d'une gouvernance comprenant tant le gouvernement que le secteur privé, et comportant non seulement des responsabilités économiques mais également écologiques, sociales et politiques.

M. Anani (Jordanie) dit que la question de l'accès aux marchés préoccupe grandement les pays en développement, puisque la libéralisation des marchés conduit à une baisse des revenus et à une hausse du chômage à court et à moyen terme. En conséquence, une approche graduelle a été adoptée pour donner aux pays en développement le temps de renforcer leur position compétitive, d'améliorer la capacité de leur production et de se déplacer vers la privatisation et l'élimination des contrôles de prix et des quotas.

Le libre-échange renforce la capacité d'exportation en dernière analyse, et donne lieu à une croissance continue découlant des exportations. Sans accès aux marchés, les pays en développement risquent de subir de plus hauts niveaux de chômage et de pauvreté. L'expérience a montré cependant que le facteur déterminant n'est pas les exportations mais plutôt le volume du pays en développement et sa capacité d'attirer des investissements sur la base des occasions qu'il offre sur le marché. En dépit de tout ce qu'on a dit au sujet de l'accès aux marchés, les pays en

développement, particulièrement les petits États, sont encore désavantagés.

La Jordanie a expérimenté la décentralisation, l'élimination des contrôles, la réduction des tarifs douaniers, le développement de l'exportation et l'édification des capacités. Le résultat a été partout décevant, parce que les autres marchés lui sont restés fermés de diverses façons.

Son gouvernement croit fermement en la libéralisation, la mondialisation et l'économie ouverte, et a apprécié le progrès réalisé depuis la ronde de l'Uruguay et la signature de l'acte final et de son protocole. Elle a renforcé sa capacité locale de production, et les firmes jordaniennes sont encouragées à obtenir des certificats ISO 9002 et ISO 14000. Son gouvernement espère accéder aux accords multilatéraux de commerce, et a déjà signé un accord d'association avec l'Union européenne ainsi qu'un accord de zone de libre-échange sous le patronage de la Ligue arabe.

M. Rikalovski (Observateur de l'ex-République yougoslave de Macédoine) dit que le thème du segment de haut niveau de 1998 mérite l'attention non seulement à cause de son impact sur les relations économiques et le développement, mais également à cause de ses implications politiques sur le plan mondial et en particulier sur le plan régional. Bien que l'importance de la mondialisation et de la délibération du commerce soit universellement acceptée, beaucoup de barrières sont non seulement maintenues, mais sont renforcées par des méthodes de plus en plus sophistiquées, inconciliables avec les règles de conduite et les obligations de commerce généralement acceptées. Les économies en transition sont particulièrement vulnérables à un tel protectionnisme, parce que, à cause de la réduction de leurs précédents marchés internes, leur seule chance de développement réside dans une participation accrue aux marchés extérieurs. La communauté internationale doit donc trouver des moyens efficaces d'éliminer de telles pratiques.

Son gouvernement a adopté une stratégie économique comportant une transition vers une économie de marchés, à travers une réforme des secteurs économiques et sociaux tendant à stimuler la privatisation du capital possédé par l'État. Le succès de ce processus a été confirmé par le FMI et la Banque mondiale. Le système nouvellement introduit par son

pays des droits douaniers a été harmonisé avec celui de l'Union européenne, et très peu de produits restent sujets à une approbation d'importation. Son gouvernement a signé des accords de libre-échange avec la Slovénie, la Croatie et la Yougoslavie, et a aboli les droits de douanes sur le commerce avec la Bosnie et l'Herzégovine. De pareilles négociations sont en cours avec l'Albanie, la Bulgarie, la Roumanie et les pays de l'Association européenne de libre-échange. Le processus de coopération économique dans la région est appelé à promouvoir la stabilité politique et l'eupéanisation des Balkans, et pourrait être accéléré et renforcé par une plus grande implication des organismes pertinents des Nations Unies.

Son gouvernement attache une grande importance à ses relations avec l'Union européenne, dont il espère devenir membre dans un proche avenir. En outre, il est malheureux que, deux ans après la soumission de la candidature de son pays au membership de l'OMC, la note pour son accession à cet organisme n'ait pas encore été distribuée. Son gouvernement s'attend à ce que la situation soit rectifiée afin que les procédures usuelles d'admission à l'OMC puissent commencer le plus rapidement possible. Il est dans l'intérêt des pays avancés et des pays en développement que les réglementations de l'OMC soient appliquées universellement et uniformément, et que les pays restants soient admis comme membres de cette organisation.

M. Shree Chan (Guyana) dit qu'il espère que les déclarations faites lors du dialogue politique du jour précédent, avec les chefs des institutions financières et commerciales, serait publiées en tant que document séparé.

Dans les séquelles de la guerre froide, la mondialisation et la libéralisation du commerce offrent des occasions et des défis. Cependant, il se demande si ces occasions sont ouvertes à tous et si les soi-disant défis ne sont pas un euphémisme pour la marginalisation effective des petits États tels que le sien. Il a été dit que depuis la création de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT), il y a 50 ans, le commerce a augmenté 16 fois plus, et que la croissance mondiale et les niveaux de vie étaient montés, la pauvreté a été réduite d'une façon plus radicale qu'au cours des 500 années précédentes, et le revenu *per capita* devait, selon les prévisions, atteindre 270 % dans le monde en développement et 80 % dans les pays avancés, en l'an 2020. Mais, le rapport sur le

développement humain de 1997 révèle que plus du quart des gens dans le monde en développement continuent de vivre dans la pauvreté et plus de 50 % de la population mondiale ont moins de 5 % du revenu mondial.

Les petits pays ont encore à encaisser les dividendes de la mondialisation, et risquent d'être marginalisés dans l'économie mondiale. Leur base étroite d'exportation et leur capacité de production limitée font qu'il est difficile pour eux de concurrencer les autres sur les marchés mondiaux, et les corporations multinationales préfèrent diriger le flux de leurs opérations vers les grands pays. En même temps, le but de l'aide officielle au développement, de 0,7 % du PNB, n'a pas été mis en œuvre, faute de volonté politique. On continue à refuser aux petits États en développement le progrès technologique rapide évident dans le reste du monde, et risquent par conséquent un ralentissement de leur croissance et une hausse de leur pauvreté. Les règles de libre-échange de l'OMC nient à ces pays un accès préférentiel aux importants marchés tels que l'Union européenne, et l'expansion du SGP a entraîné une érosion du traitement préférentiel et marqué la fin des incitations commerciales aux petites économies.

À cause des pratiques protectionnistes, les producteurs de bananes des Antilles ont affronté des barrières non tarifaires dans certains marchés de l'Union européenne, et l'accès des exportations de bois guyanais vers les marchés nord américains a été menacé par les préoccupations relatives à la préservation des forêts tropicales, bien qu'une gestion soignée et des pratiques adéquates de conservation des forêts tropicales soient mises en œuvre au Guyana. De tels obstacles au développement de l'utilisation rationnelle par les pays en développement de leurs ressources naturelles sont une question qui devrait être traitée par l'OMC, qui a la première responsabilité de surveiller la liberté de commerce. Les pays en développement ne devraient pas être forcés à adopter prématurément les règles du système mondial; des mesures de transition adéquate sont nécessaires afin d'éviter les maux d'une stricte réglementation. En outre, pour assurer la protection de leurs intérêts, les pays en développement doivent être plus profondément impliqués dans le processus de prise de décision par l'OMC. La CNUCED reste indispensable pour l'efficacité des négociations de ces pays, et le Conseil et l'Assemblée générale doivent assurer l'équité et la

transparence du système mondial de commerce. Il engage donc les pays industrialisés à restaurer et à augmenter les niveaux de l'aide officielle au développement, d'offrir davantage de mesures de réduction et d'annulation des dettes et de soutenir de justes prix des denrées, afin que les petites économies, telles que celle de la Guyana, puissent s'intégrer dans le système mondial de commerce, qui subit des changements rapides.

M. Rodríguez García (Cuba) dit qu'il est impossible d'analyser les conditions actuelles complexes du commerce mondial rien qu'en regardant les réalisations de la ronde de l'Uruguay et ses implications pour les pays sous-développés; on a besoin de regarder davantage dans la mondialisation de l'activité économique. La mondialisation est une réponse objective à l'internationalisation du processus de production du système capitaliste, qui a commencé il y a un siècle, et qui accélère le pas à l'heure actuelle grâce aux communications modernes et aux technologies de transport. La croissante interdépendance de l'économie mondiale durant la période d'après guerre se reflète ainsi dans les configurations commerciales de la mondialisation.

Ces configurations démontrent que ce commerce est caractérisé par un trait d'une importance particulière pour les pays du tiers monde, mais qui semble avoir été oublié: pour agir en tant que stimulant de l'activité économique, le commerce doit aller de pair avec le développement plutôt qu'avec des actions contre ce développement, entraînant ainsi une arriération et l'exploitation de certains pays par d'autres pays. Alors que la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement a été établie en 1964 pour assurer que le commerce soit utilisé positivement, elle s'est placée derrière les changements de longue portée du commerce international dans les années 1960 et 1970, ni l'Organisation mondiale du commerce, ni son prédécesseur, l'Accord général sur les tarifs et le commerce, ne se sont montrés capables d'intégrer proprement les demandes du tiers monde concernant le développement dans les politiques commerciales dont elles étaient les promoteurs. Les problèmes inhérents à l'utilisation du commerce comme levier du développement sont restés sans solutions, et deviennent même de plus en plus graves quelques grands que soient les efforts du monde pour prétendre les ignorer.

Le facteur fondamental derrière la détérioration des conditions de commerce des pays en développement est l'érosion des prix des denrées. Cette érosion a été largement responsable de l'augmentation d'environ 6 % par an dans le tiers monde de ses dettes entre 1989 et 1998. La tendance descendante persistante dans l'aide officielle au développement a été un second facteur.

Sur la toile de fond de cette détérioration, il y a eu plusieurs rondes de négociations au cours des dernières 50 années, tendant à une forme de libéralisation du commerce, qui prendrait en compte le niveau inégal des pays participants dans le domaine du développement. Les résultats ont été loin de stimuler les pays les moins développés, et ce d'autant plus au cours des 15 dernières années, durant lesquelles le néolibéralisme est devenu l'élément prédominant dans la politique économique. Dans la déréglementation du commerce de manière à le rendre libre pour tous, la protection que les produits du tiers monde avaient besoin a été écartée de l'ordre du jour en faveur d'un « terrain de jeu plan » comportant une abolition entière des barrières tarifaires, mais pour les remplacer par d'autres barrières ayant des formes plus subtiles de protectionnisme, qui étaient discrétionnaires et basées sur des considérations politiques, donc discriminatoires et injustes.

Alors que la ronde d'Uruguay avait en général amené un meilleur accès aux marchés, la plupart des bénéfices ont été cueillis par les pays développés, qui ne montraient guère d'intérêt à appliquer les accords conclus aux domaines sensibles des pays en développement. Les normes de travail méritaient d'être prises en considération dans ce contexte, parce que la liberté de mouvements n'était pas une liberté reconnue quand elle concernait les marchés de travail: alors qu'on prétendait que les bas salaires dans le monde sous-développé étaient en fait des subventions, les travailleurs du tiers monde trouvaient que même leur avantage douteux d'être pauvres et plus légers dans l'équation des coûts, leur était arraché.

Parmi les nombreuses frustrations et contradictions dans le commerce international se trouvent les accords principaux atteints en 1997 au sein de l'OMC sur la libéralisation du commerce dans les services fondamentaux de télécommunications, dans la technologie de l'information et dans les services financiers, autant de domaines où les pays avancés, et en particulier les États-Unis d'Amérique étaient

prédominants. L'intégrationisme entre les pays développés était de toute évidence en train de stimuler le commerce entre eux et de renforcer leur puissance économique, leur unité et leur pouvoirs de négociations, alors que dans les mi-années 90, les pays sous-développés se trouvaient au fond en ce qui concerne le commerce interrégional.

L'intégrationisme d'État institutionnalisé a été simplement une partie du processus d'intégration transnationale au cours des dernières 25 années: les États ne réglementaient plus le commerce comme le faisaient essentiellement les sociétés transnationales pour ces États, à travers le marché. Un autre aspect de ce phénomène a été la croissance impressionnante de la spéculation financière au cours des dernières années, grâce à la déréglementation des marchés financiers et au manque de contrôle sur le système monétaire international.

La crise financière en Asie du Sud-est a montré ce qui pouvait arriver quand un capital imaginaire a commencé à avoir si peu à faire avec l'économie réelle qu'il laissait le champ libre aux spéculateurs pour balayer et détruire en quelques jours une richesse qui avait été édiflée au cours des ans. Ainsi, une crise ayant de profondes racines devenait manifeste et représentait plus qu'un simple ajustement de marchés, et aurait des conséquences imprévisibles non seulement sur le commerce mais également sur toute l'économie mondiale.

La mondialisation a été également réfléchiée dans des flux d'investissement directs allant croissant, qui pouvaient soit stimuler soit déprimer le commerce international. Cependant, il n'avait pas d'échappatoire aux pressions de déréglementation du néolibéralisme. La volatilité du capital investi directement, et son rôle dans l'accroissement de la spéculation financière a entraîné des mouvements vers un accord multilatéral sur les investissements, au sein de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) avec presque pas de participation par les pays en développement. En vertu de l'accord, non seulement les flux financiers internationaux étaient appelées à augmenter, mais ils seraient convertis en un nouvel instrument pour exercer des pressions et une domination.

Des aspects essentiels de la loi Helms-Burton seraient inclus dans l'accord, qui ferait partie de la guerre économique sans précédent, que les États-Unis

d'Amérique menaient contre Cuba. Alors que Cuba partageait les difficultés d'autres pays en développement, à avoir accès aux marchés et à mener les affaires du commerce extérieur, elle a été également condamnée à un blocus pendant 37 ans, en dépit des condamnations de l'Assemblée générale. À cet égard, Cuba ne pouvait accepter l'Entente récemment négociée entre les États-Unis et l'Union européenne. Alors qu'on prétendait que cette entente pouvait résoudre un conflit entre les États-Unis et l'Union européenne, c'est Cuba qui en payait le coût. L'Entente a montré que la politique des États-Unis envers Cuba – essayant d'annihiler le peuple cubain par la famine et la maladie simplement à cause du système politique qu'il avait choisi le 1^{er} janvier 1959 – persistait. Bien que le coût économique pour Cuba de ce blocus pouvait s'estimer à 60 milliards de dollars, on ne pouvait mettre de prix sur les souffrances qu'il avait causées.

Le blocus devrait être levé complètement et inconditionnellement, puisqu'il s'agit d'un usage inacceptable de la force, éthiquement inadmissible et une violation des normes les plus fondamentales de la coexistence internationale.

En dépit du blocus et de ses autres difficultés, Cuba a commencé sa reprise économique, non seulement pour survivre mais également pour rejoindre l'économie mondiale, tout en partageant, sur la base la plus équitable possible, l'impact de la crise. Étant donné la prédominance de la mondialisation néolibérale à l'échelon du monde entier, Cuba a eu à accepter ses coûts inévitables et ses réalités douloureuses. Cependant, Cuba n'a pas abandonné ses rêves; elle les a simplement ajournés. Elle a maintenu son indépendance et sa souveraineté, mais n'a pas sacrifié ses principes.

Il exprime l'espoir que ces commentaires mèneraient à un examen dans leur intégralité des problèmes commerciaux complexes dont souffrent les pays sous-développés, et que l'examen aiderait à traiter de la crise dans l'économie mondiale en général et des problèmes du tiers monde, dont Cuba fait partie, en particulier.

M. Rosenbaum (États-Unis d'Amérique) dit qu'en dépit de l'existence d'un accord universel sur l'importance de promouvoir les exportations, un tel consensus n'existe pas sur la valeur des importations. Les consommateurs américains distinguent rarement

entre les produits internes et les produits importés, un fait qui aide à expliquer le déficit commercial du pays. La constitution comporte que le commerce sans restrictions est une pierre angulaire de la nouvelle nation, et son gouvernement a porté ces principes sur les marchés internationaux, en se faisant le champion de la libéralisation du commerce et d'une compétition vigoureuse et ouverte. Dans certains pays, cependant, il y a un préjugé culturel contre les importations, préjudice que les gouvernements exploitent parfois, déclarant que l'argent de ces importations était un acte non patriotique ou subversif.

Une étude des niveaux de tarif et des barrières non tarifaires donne une image incomplète des forces qui déterminent l'accès aux marchés. Les facteurs tels que les taux de change, les coûts de transport, le caractère décisif et les niveaux du protectionnisme, pourraient rendre impossible pour les exportateurs potentiels d'exploiter même les marchés les plus libéraux. Par exemple, en Afrique subsaharienne, où se trouve la plus forte concentration de PMA, existe un taux tarifaire moyen de 28 %, le plus élevé du monde. Il y a également un besoin d'avoir un environnement habilitant, comprenant des politiques internes pour encourager l'investissement du capital humain et physique et l'investissement dans l'infrastructure, et la possibilité de satisfaire les besoins de prix et de qualité des acheteurs étrangers.

Alors qu'une plus forte libéralisation des politiques d'importation des États-Unis est possible, le droit moyen imposé par le pays est toujours moins de 4 %, et la plupart des importations des pays en développement sont couvertes par des programmes de préférence tarifaires. Les quotas dans le secteur des textiles, sont éliminés selon les obligations encourues pendant la ronde de l'Uruguay, et il y a peu d'autres barrières non tarifaires. En outre, en dépit de hauts tarifs sur les vêtements et les chaussures, les importations de ces produits avaient représenté plus de 55 % et de 85 % du marché interne respectivement. Cependant, l'accessibilité du marché n'assure pas le succès parce que les producteurs internes et les exportateurs doivent se concurrencer dans les domaines du prix, de la qualité et du temps de consignment. Si les importateurs peuvent développer un marché aux États-Unis, ils seront vraisemblablement également compétitifs ailleurs. Le vrai problème pour les pays en développement n'est pas l'accès aux marchés mais le haut degré de compétition.

Les balances commerciales ne sont qu'une façon de mesurer l'accès aux marchés, et à cet égard, les États-Unis ont un énorme déficit commercial avec les pays en développement: avec seulement 4 % des consommateurs du monde, ils ont acheté 20 % des exportations des pays en développement. Ainsi l'économie des États-Unis était suffisamment dynamique pour offrir des occasions d'emploi tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Si elle avait été stagnante ou déclinante, l'accès à cette économie n'aurait pas eu beaucoup de valeur pour les pays en développement.

Les États-Unis sont liés par une obligation d'aider les PMA à tirer avantage des occasions de commerce, bien que l'intégration de ces occasions avec succès dans le système de commerce international exige de tous les pays d'y participer et d'y aider, quelque soit le niveau de leurs revenus. Le rôle des PMA eux-mêmes et de leurs voisins est particulièrement important. Il se félicite que tellement de pays en développement se soient engagés sous le patronage de l'OMC, à aider les PMA, mais il se félicite moins du fait que tant de pays en développement relativement prospères aient montré si peu d'intérêt.

Les bénéficiaires des programmes SGP vont d'une façon disproportionnée à une poignée des pays en développement les plus compétitifs, qui devraient passer ces bénéfices à leurs voisins moins compétitifs, les moins développés, en leur ouvrant leurs propres marchés.

L'Administration des États-Unis promeut l'adoption de la loi africaine de croissance et d'occasions, qui autoriserait un traitement exempt de droits pour quelques produits, particulièrement les textiles et les vêtements, en provenance de pays africains qui sont actuellement exclus en vertu d'un règlement du programme SGP des États-Unis. Les bénéficiaires de ladite loi seraient exemptés des quotas sur les textiles, et leurs préférences s'étendraient sur 10 ans et en permettrait un cumul régional en vertu des règlements d'origine SGP des États-Unis. La loi envisage également une négociation en fin de compte d'accords de commerce avec les pays subsahariens, et prévoient des instruments d'accès hors marchés pour les aider dans des domaines tels que la formation de la capacité commerciale, la mise en œuvre de réformes économiques basées sur les marchés, le membership de l'OMC et la mise en œuvre effective de leurs obligations en vertu des accords de l'OMC.

Il y a peu à gagner dans l'amélioration de l'accès aux marchés des pays ravagés par la violence. Bien qu'il y ait eu nettement des progrès économiques dans l'Afrique subsaharienne, ces progrès sont fragiles: les économies subsahariennes sont fragmentées et faibles, les coûts de transport, les taxes et les tarifs sont élevés comme le sont les taux de pauvreté et de mortalité infantiles, alors que les taux d'alphabétisme et de longévité sont bas. Cependant, à travers une région de 600 millions d'habitants, les gouvernements y regardent à nouveau à leurs politiques, justifiant la croyance dans une promesse économique africaine. Même avec cela, la violence devrait être éliminée de la politique, pour réaliser l'applicabilité de toute initiative économique, parce que de telles initiatives ont besoin de débats politiques ouverts et d'une réglementation juridique impartiale.

M. Fernández (Chili) dit que l'on ne doit pas laisser la crise actuelle paralyser les négociations internationales ou les mesures régionales nationales pour une plus grande libéralisation du commerce et pour ouvrir l'accès aux marchés, parce que le système commercial multilatéral, basé sur des règles universelles de non-discrimination, a déjà contribué à la croissance économique, augmenté l'emploi et raffermi la stabilité internationale. Cependant, alors que les négociations couvrent à l'heure actuelle presque tous les aspects du commerce et de l'investissement, on a besoin de progrès pour assurer que les bénéfices d'un commerce progressivement plus juste et plus transparent soient reflétés équitablement dans la prospérité mondiale des ouvriers, des producteurs et des consommateurs à la fois.

Dans les récentes années, le Chili a ouvert ses marchés et cherche un meilleur accès à ses exportations, multilatéralement en abaissant et en unifiant les tarifs, et bilatéralement et régionalement par des négociations tendant à réaliser un libre-échange avec les pays et les groupes commerciaux de sa région; le commerce intra régional s'est élargi et diversifié d'une façon significative, comme suite à ces négociations.

Le but des Amériques était de réaliser une zone de libre-échange allant de l'Alaska jusqu'au cap Horn, et les négociations pour cette réalisation ont déjà commencé; le Chili est ouvert à toutes autres initiatives d'intégration économiques régionales telles que la Conférence de coopération économique Asie Pacifique, et l'Union européenne; le Chili a déjà signé un accord-

cadre avec cette Union. Il est également intéressé à voir réussir les négociations entre l'Union européenne et d'autres pays de l'Amérique latine, parce qu'elles poseraient les fondements d'un accord commercial et économique interrégional majeur entre l'Amérique latine et l'Europe.

Le Chili croit que tous les accords bilatéraux et régionaux qu'il a conclu sont compatibles avec le système général de l'OMC et complémentaires de ce système, et contribuent à créer une future zone de libre-échange entre les Amériques, à établir des relations entre l'Amérique latine, l'Europe et l'Asie et, dans un proche avenir, avec l'Afrique.

Alors que la loi du commerce international avait progressé substantiellement, il reste beaucoup à faire, demandant le soutien de tous les membres de la communauté internationale, particulièrement dans les domaines où le progrès a été lent; en outre, beaucoup de membres auraient besoin d'une assistance internationale pour se conformer complètement à l'Acte final de la ronde de l'Uruguay.

L'emphase excessive placée par certains gouvernements sur les négociations sectorielles est une question préoccupante, parce qu'elle tend à augmenter les asymétries existantes dans le commerce international, surtout là où les secteurs en question sont d'un intérêt pour les principales puissances commerciales du monde. Dans de tels cas, la force négociatrice des petits pays est très amoindrie. Les négociations commerciales ne devraient pas à priori exclure tous secteurs économiques ou toute activité économique, et tous commerces devraient être gérés par le même règlement.

Les futures négociations avec l'OMC devraient étendre le processus de la réduction et de l'unification des tarifs, en attachant une importance spéciale à l'escalade et aux pointes tarifaires parce qu'elles retardent la croissance dans les activités industrielles des pays en développement, qui autrement pourraient atteindre la compétitivité internationale. En outre, il faut rapidement mettre fin à d'autres types de barrières commerciales, y compris les pratiques internationales anti-compétitives, parce que le succès signifierait une meilleure distribution régionale des bénéfices de la mondialisation.

La nouvelle ronde de négociations ne serait pas complète si elle ne traite pas des déficiences et des distorsions du commerce agricole mondial, résultant de

programmes d'aide excessive et de subventions croissantes aux exportations. Son gouvernement croit dans l'utilité de soutenir et de développer la vie rurale pour prévenir une exode massive vers les villes, mais ce but serait mieux servi et d'une façon plus transparente par des subventions ou des appuis aux gens ruraux ou aux fermiers directement plutôt que par des subventions aux produits de ferme qui génèrent des distorsions commerciales qui annulent ouvertement des avantages comparatifs ou compétitifs qui se trouvaient ailleurs. Après tout, l'avenir des pays en développement résiderait dans leur capacité d'exporter leurs produits sans les entraves qui démentent des expressions de volonté politique en faveur de l'établissement d'un commerce mondial ouvert et libre.

On a beaucoup dit sur la coopération pour le développement, et à cet égard il se souvient d'une phrase des années 70 : « aide par le commerce ». La phrase est tombée en disgrâce depuis lors, mais devrait être ressuscitée parce que le concept pourrait être un instrument majeur de développement. Il ne peut y avoir de meilleure coopération offerte aux pays en développement que de les laisser produire et exporter sans peur d'être tenus par des tiers à l'écart des marchés.

M. Araneo (Observateur de l'Uruguay) dit que les réformes structurelles que l'Amérique latine avait entreprises avaient permis à la région de rejoindre l'économie mondialisée, d'ouvrir ses marchés et d'entrer dans des processus d'intégration économique sub-régionale. Les effets positifs du produit national brut (PNB) accru, d'une moindre inflation et d'une gestion plus aisée de la dette extérieure se trouvent effacés par des déficits sociaux croissants tels que la marginalisation et le chômage.

Les pays du marché commun du cône méridional (MERCOSUR) ont réalisé un cadre macroéconomique stable, capable de stimuler un développement économique et social plus rapide et permettant aux pays de MERCOSUR d'ouvrir leurs marchés: le commerce intra-mercotur avait augmenté au quintuple, depuis la fondation de MERCOSUR en 1991, alors que le commerce avec le reste du monde a plus que doublé. Le processus d'intégration régionale est un processus ouvert: le MERCOSUR est engagé dans des négociations pour des zones de libre-échange, conformes aux normes de l'OMC, dans les Amériques et avec l'Union européenne.

Comme résultat de politiques d'ajustement, le PNB de l'Uruguay a augmenté d'une façon significative, alors que l'inflation est tombée à des niveaux maniables. L'Uruguay a également réussi à ne pas négliger les domaines sensibles et essentiels de l'éducation, de la santé et de la sécurité sociale, lui permettant de réaliser pour 1998 un des plus hauts indices de développement humain parmi les pays en développement.

La principale préoccupation de l'Uruguay au sujet de la ronde de l'Uruguay concerne la mise en œuvre. Il pense que l'OMC sait où se trouvent les principales barrières tarifaires et non tarifaires qui entravent le libre accès aux marchés, et à cet égard, il espère que l'engagement de l'OMC à commencer des négociations sur le commerce agricole en 1999 sera réaffirmé, étant donné que l'agriculture était la première activité économique en Uruguay, tant du point de vue interne qu'en ce qui concerne le commerce extérieur.

Le premier pas nécessaire envers la réalisation d'un accès propre aux marchés pour les produits agricoles des pays en développement serait de réduire les tarifs, notamment les tarifs de pointe. Ces pointes peuvent quelquefois atteindre 600 %, chiffre absurde dans un monde supposé consacré au commerce libre et ouvert. En second lieu, les mécanismes internes de soutien des prix devront disparaître, parce qu'ils déforment la production et le commerce, et ce qu'on appelle « mécanismes de la boîte verte » devront être ajustés de manière à ne pas être utilisés comme choix de rechange. En troisième lieu, toutes les subventions à l'exportation devraient être éliminées, tant pour les produits industriels que les produits agricoles, à cause de leurs effets déformants sur le marché international. Étant donné que les subventions des pays de l'OCDE à l'agriculture excèdent la valeur totale des exportations de l'Amérique latine, la libéralisation du commerce agricole avantagerait non seulement les pays exportateurs mais également les pays importateurs nets d'aliments, et leurs consommateurs, parce que les ressources qui sont actuellement consacrées aux subventions seraient libérées pour un développement économique et social et pour une plus forte coopération.

M. Özcan (Turquie) dit que le GATT avait fourni une fondation pour davantage de libéralisation du commerce, au sein d'un système multilatéral transparent et régi par des réglementations. Il exprime

son optimisme quant à la possibilité pour ce système d'être réalisé à la suite de la conclusion avec succès de la ronde de l'Uruguay et la création de l'OMC, et il espère que des obstacles tels que les barrières tarifaires et l'accès inégal aux marchés, seraient surmontés, afin que les pays en développement puissent jouir d'un processus de libéralisation du commerce plus sûr et plus ample.

Son gouvernement est lié fortement au système de libre-échange et appuie entièrement la création d'un système commercial international libéral basé sur la libre compétition, la non-discrimination et l'élimination des barrières. Il a rempli toutes ses obligations en vertu des accords de la ronde de l'Uruguay, et engage chaque membre du conseil à faire de même. Dans ce contexte, on doit prêter l'attention qu'ils méritent aux besoins spéciaux des pays en développement et des PMA, dont l'intégration au système de commerce multilatéral est importante pour l'expansion du commerce mondial ainsi que pour leur propre développement. Son gouvernement attache une grande importance à prévenir la marginalisation de telles économies, et appuie entièrement la mise en œuvre du plan d'action pour réaliser les conditions de leur accès aux marchés, et leurs chances commerciales, tel que cela a été convenu à la conférence ministérielle de l'OMC en 1996. Il a déjà mis en œuvre son propre régime tarifaire préférentiel pour assurer aux PMA, un accès favorable aux marchés et il est déterminé à fournir une assistance technique et des programmes d'acquisition de capacités à ces pays.

Son gouvernement envisage la mise en œuvre des obligations dans le domaine de l'Accord général sur le commerce des services (GATS) et accueille volontiers la conclusion avec succès des récentes négociations sur les services financiers. En outre, il participe aux délibérations récemment initiées du groupe de travail sur la relation entre commerce et investissement.

M. Maurette (Argentine) dit qu'alors que le développement récent du commerce mondial a été généralement positif, donnant lieu à une meilleure distribution des ressources mondiales, à une plus vaste compétitivité, à une meilleure efficacité et à de plus grandes chances d'investissement, certains aspects négatifs et certaines distorsions socioéconomiques persistent, qui sont dus, en grande partie, à la libéralisation du commerce. La communauté internationale devrait travailler à assurer la libéralisation du commerce d'une manière qui soit vue

non seulement en tant que fin en soi, mais en tant qu'élément fondamental dans un complexe de politiques conçues pour amener une amélioration durable dans les conditions de vie dans le monde entier, spécialement pour le 1,5 milliard de gens qui vivent encore dans la pauvreté.

Au cours de ses 50 ans d'existence, le système commercial multilatéral a contribué à la croissance, à l'emploi et à la stabilité générale, mais il reste beaucoup à faire pour assurer que tous les gens du monde participent pleinement à ses bénéfices. Les pays industrialisés continuent à appliquer des tarifs protecteurs élevés, et d'autres traitements spéciaux aux exportations des pays en développement, spécialement les produits agricoles, les textiles et les vêtements, compromettant par là le développement économique et industriel de ces pays et les privant de la possibilité d'avoir de nouvelles sources de revenus. Ces mesures tendent à protéger les industries déclinantes ou non compétitives dans les pays industrialisés, contre les produits des pays en développement, dont les moindres coûts et les méthodes de production favorables à l'environnement, sont perçus comme étant une menace. Beaucoup de pays en développement ont des doutes au sujet des bénéfices de la libéralisation du commerce, spécialement alors qu'ils font face à des problèmes économiques internes générés par cette libéralisation, et affrontent également les protestations de groupes sociaux déplacés ou marginalisés comme suite à cette libéralisation. Des politiques sociales et économiques internes appropriées sont nécessaires pour assurer que tous les secteurs de la société partagent les bénéfices de l'expansion commerciale et de la croissance économique, et que le commerce, l'investissement, les politiques d'environnement, d'éducation et sociales au niveau national, soient coordonnées à cette fin.

En dépit de tels doutes, son gouvernement croit qu'une plus grande libéralisation du commerce est la seule solution de rechange viable, et il réitère son obligation de réaliser la plus vaste distribution possible des bénéfices du système commercial multilatéral, spécialement pour les États membres des pays en développement, en vue de réaliser la mise en œuvre effective des décisions ministérielles concernant les PMA. Il accueille avec plaisir l'accord atteint lors de la seconde conférence ministérielle de l'OMC, concernant la prochaine ronde de négociations relative à l'agriculture et la décision de travailler avec le FMI et la Banque mondiale pour améliorer la formulation

d'une politique économique internationale qui maximise la contribution du système commercial ouvert à une croissance stable des économies à tous les niveaux du développement. La communauté internationale a donc devant elle un vaste programme de coopération et d'assistance aux pays en développement, destiné à confronter les défis que présente la libéralisation du commerce et à saisir les occasions qu'elle génère; la création de systèmes internes efficaces pour faciliter l'accès des produits aux marchés internationaux; le réajustement des institutions et des lois en vue de réaliser les besoins internationaux de la santé, de la qualité, de la sécurité et de l'impact sur l'environnement; et assurer que le flux des capitaux et des investissements étrangers directs contribue à une croissance stable et durable.

MERCOSUR, dont l'Argentine est membre, adhère à une vision d'un système de commerce régional ouvert, où l'union des douanes servirait comme moyen de faciliter la participation de ses membres au commerce mondial. Elle a négocié en vue d'établir une zone de libre-échange avec la Communauté andéenne et à travers les Amériques. L'Amérique latine dans son ensemble est le marché d'importation le plus dynamique dans le monde, et continuera à faire des contributions importantes à la libéralisation du commerce par des politiques nationales cohérentes et d'autres mesures tendant à assurer une croissance stable et durable, ainsi que la participation de la société dans son ensemble au système de production et de commerce.

M. Amorim (Brésil) est d'accord avec le Secrétaire général qu'il y a un besoin immédiat que le Conseil remplisse mieux son rôle unique dans le dialogue de la politique macro-économique. Il cite l'obligation des membres de l'OMC, renouvelée à la seconde conférence ministérielle tenue à Genève au début de 1998, de réaliser la libéralisation progressive du commerce des biens et services, assurant que les bénéfices du système commercial multilatéral soient étendus sur la plus vaste échelle possible, et assurant également la pleine mise en œuvre des accords et des décisions de l'OMC, répondant en particulier aux intérêts commerciaux des pays en développement, et traitant d'une façon urgente du problème de la marginalisation des PMA.

Comme cela est indiqué dans le rapport préparé par le CNUCED et l'OMC (E/1998/55) en dépit des efforts déployés durant le ronde l'Uruguay et de l'élan

accru des négociations sur les services et investissements, le protectionnisme persiste, et toute une batterie de barrières tarifaires et non tarifaires continue à s'appliquer dans les secteurs dont l'exportation intéresse les pays en développement. En conséquence, une pleine mise en œuvre des obligations de la ronde de l'Uruguay reste un objectif prépondérant.

Les pays en développement continuent à faire d'importantes contributions à la libéralisation du commerce international, et la plupart déploient d'énormes efforts pour ouvrir leur propre marché et lancer des programmes de privatisation, en dépit des doutes qui continuent à planer au sujet de la durabilité de tels programmes. À titre d'exemple, le Brésil a baissé sensiblement ses tarifs et exposé son industrie interne à la compétition de l'importation, ce qui a entraîné des importations accrues. Les exportations du Brésil vers ses principaux partenaires développés n'ont pas cependant augmenté, à approximativement la même cadence, le déficit brésilien du commerce avec ces pays a persisté. En attendant, le Brésil continue à poursuivre rigoureusement son programme de privatisation, et à réaliser des taux d'investissements étrangers directs extrêmement élevés comme suite à ce programme.

M. Qin Huasun (Chine) dit que l'interdépendance croissante des économies nationales avaient augmenté le besoin d'un système commercial international équitable, basé sur des règlements et non discriminatoire. Cependant, les accords de la ronde de l'Uruguay ont profité surtout aux pays développés, alors que les besoins et les intérêts des pays en développement n'ont pas reçu la même attention, et alors que ceux des PMA ont été largement ignorés. En outre, la mise en œuvre des accords concernant l'accès aux marchés avaient rencontré une série de problèmes, y compris de nouveaux obstacles élevés par les pays développés contre les importations de textiles et de vêtements des pays en développement; l'expansion sélective de la libéralisation du commerce de manière à comprendre de nouveaux domaines tels que le secteur des services sans égard aux niveaux présents d'évolution de beaucoup de pays en développement; l'utilisation de tarifs, du protectionnisme « vert », et l'application de normes de travail pour miner les avantages comparatifs des produits en provenance des pays en développement; la demande croissante pour une pleine réciprocité en violation des principes du

traitement spécial et différentiel pour les pays en développement; le retard à admettre de nouveaux membres à cause de considérations politiques ou afin de recueillir le maximum de bénéfices.

Pour résoudre de tels problèmes, la Chine exhorte au plein respect des objectifs de développement économique des pays en développement; les pays développés devraient scrupuleusement honorer leurs obligations découlant de la ronde de l'Uruguay, tendant à améliorer l'accès aux marchés pour les pays en développement; l'OMC devrait se concentrer sur la mise en œuvre des accords de la ronde de l'Uruguay concernant l'accès aux marchés; les pays en développement devraient renforcer leur coordination, améliorer leurs capacités de participer au système commercial multilatéral et développer les stratégies de défense de leurs droits et intérêts légitimes.

La Chine a été un participant à part entière dans la ronde de l'Uruguay, et appliquerait intégralement les accords de cette ronde, quand elle deviendra un membre de l'OMC. Au cours des 12 dernières années, elle a fait des efforts immenses pour ouvrir son marché, diminuer ses tarifs et réduire ses mesures non tarifaires. Elle a également formulé un plan pour ouvrir son secteur de services une fois qu'elle sera membre de l'OMC. Cependant, les négociations au sujet de l'accession de la Chine à cette organisation avaient entraîné en longueur, par suite des demandes irraisonnables de certains membres réclamant de nouvelles concessions. Pourtant, son accession renforcerait l'universalité et l'équilibre du système commercial multilatéral, ce qui serait dans l'intérêt des partenaires commerciaux de la Chine ainsi que de la Chine elle-même.

M. de la Peña (Mexique) dit que l'intégration du Mexique à l'économie mondiale, particulièrement à la suite de son accession au GATT en 1986, avait permis à son secteur extérieur de devenir le principal moteur de la croissance et de la création d'emploi chez lui. En 1997, les exportations ont représenté environ un tiers du PNB. En ce qui concerne le commerce total, le Mexique tient la huitième place dans l'OMC et la première place en Amérique latine. En outre, sa participation à la zone nord-américaine de libre-échange, le Mexique possède des accords de libre-échange avec la Bolivie, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Nicaragua et le Venezuela, et négocie des accords avec d'autres pays de l'Amérique latine et des Antilles, et avec l'Union européenne et Israël.

À la prochaine conférence ministérielle de l'OMC, il serait important de définir les sujets substantiels ayant le plus de pertinence pour les pays en développement, et les règles de négociations qui protégeraient leurs intérêts communs. À cet effet, « l'Ordre du jour organique incorporé » de la ronde de l'Uruguay aurait besoin d'être élargi.

Le Mexique croit que la négociation sectorielle ne protège pas les intérêts des pays en développement, ni en réalité le système commercial multilatéral. En supprimant les tarifs sur les produits finis, alors que les tarifs sur les intrants sont maintenus, les négociations sectorielles créent des distorsions dans la chaîne de production du secteur concerné et dans d'autres secteurs qui dépendent de ces produits comme intrants; ils ont également causé des déséquilibres, puisque les pays ayant les plus fortes économies ont choisi les secteurs dans lesquels les tarifs devaient être éliminés, laissant de côté les autres secteurs. En outre, puisque les négociations sectorielles tendent à refléter les intérêts d'exportation des pays ayant les plus grandes économies, une fois que ces intérêts sont satisfaits, il y a peu de désir de s'occuper des zones d'intérêt des pays en développement. Son gouvernement pense que « l'Ordre du jour organique (incorporé) » est nécessaire mais non suffisant. Tant dans l'agriculture que dans les services, le Mexique comme beaucoup de pays en développement est essentiellement un pays importateur; il préfère donc un ordre de jour organique (incorporé) élargi, qui lui permettrait de recevoir les bénéfices de ses domaines d'intérêts pour compenser ce qu'il serait préparé à concéder dans d'autres domaines.

L'inclusion des produits non agricoles aiderait également à réduire la différence entre les tarifs de la nation la plus favorisée de l'OMC, et les tarifs préférentiels appliqués par les membres des accords régionaux, comme elle aiderait à consolider les mesures de libéralisation en échange d'un meilleur accès aux principaux marchés d'importation, et comprendrait des pressions néoprotectionniste. Le commerce international n'est pas la cause de la crise mais il devrait être une composante importante de sa solution.

Les négociations devraient comprendre des questions relatives à la mise en œuvre des accords de l'OMC; les questions comprennent « l'Ordre du jour organique (incorporé) »; le suivi des décisions prises par la déclaration ministérielle de l'OMC; et les

négociations sur l'accès aux marchés pour les produits industriels. Du point de vue procédural, toutes les questions devraient faire partie d'un même « paquet », abstraction faite du mandat convenu pour chacune d'elles. Son gouvernement croit que ces deux composantes seraient la meilleure garantie que toutes les questions soient prises en considération sur une base égale.

M. Konishi (Japon) dit qu'un système commercial multilatéral libre et ouvert avait mis les fondations d'une prospérité économique mondiale et que l'OMC a joué un rôle prépondérant dans ce processus. Il est très encourageant que, face à la récente crise économique en Asie, les participants dans la récente conférence ministérielle de l'OMC aient reconfirmé leur appui au système commercial multilatéral de libre-échange. Les efforts doivent être faits pour promouvoir une plus grande libéralisation afin de réaliser et de maintenir une croissance économique mondiale vigoureuse.

Le Japon est pleinement conscient que sa reprise économique aurait un effet essentiel sur la stabilité économique d'autres pays asiatiques et sur l'économie mondiale dans son ensemble. Le 24 avril 1998, le Gouvernement japonais a annoncé un programme de stimulation économique sans précédent, intitulé « Mesures économiques d'ensemble » auquel il a accordé un total de plus de 16 trillions de yens. Il est déterminé à stabiliser son système financier et à réaliser la reprise économique.

La prospérité de l'économie mondiale doit être recherchée de manière à ce que tous les pays puissent bénéficier pleinement du système commercial de libre-échange. À cet effet, les pays en développement doivent diversifier leurs produits et améliorer leur compétitivité, et les pays développés doivent les aider en ouvrant leurs marchés suffisamment aux produits des pays en développement. Pour sa part, le Japon accorde un traitement exempt de droits à tous les produits provenant des PMA, figurant à la liste du SGP, et considère d'autres améliorations y compris la simplification de la procédure pour la certification de l'origine. Le Japon pense que le commerce et l'accès aux marchés ont une grande importance pour assurer des flux financiers pour la croissance économique des pays en développement; l'investissement direct étranger est un complément important à l'aide officielle au développement. L'infrastructure socioéconomique, en ce qui concerne tant les logiciels

que l'équipement informatique, sont également importants. La stratégie du développement doit comprendre tous ces facteurs pertinents, et doit promouvoir la prise en mains propres du processus du développement. Le Japon va accueillir la Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain II, comme partie de l'effort tendant à appliquer la nouvelle stratégie de développement aux pays d'Afrique.

Afin d'intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale, il est important de construire une capacité commerciale par le développement des ressources humaines et des institutions. Une bonne administration civile demande des fonctionnaires dévoués et capables, et le secteur privé a besoin d'idées innovatrices et du plus haut niveau de compétence de gestion. En même temps, un environnement qui favoriserait des activités économiques libres, avec l'existence d'un système juridique transparent, d'une organisation administrative efficace et d'un fort esprit d'entreprise est indispensable. L'acquisition de capacité signifie tant la capacité de produire ce que le marché demande – et à cet égard, la coopération Sud-Sud pourrait être fort réussie – et que la capacité de vendre ces produits, qui demande l'infrastructure de transport nécessaire et de rapides procédures douanières. Le Japon a réalisé un certain nombre de projets de développement humain et de coopération tendant à la création d'institutions, qui devraient aider le commerce des pays en développement et promouvoir leur accès aux marchés.

À mesure que l'économie mondiale devenait progressivement plus interdépendante et mondialisée, les perspectives de commerce entre les pays en développement s'amélioreraient et pourraient être soutenues davantage par la conclusion d'accords régionaux de commerce, ainsi que par l'adoption du SGP par un plus grand nombre de pays en développement plus avancé et l'adoption du système global de préférence commerciale (SGPT) par les pays en développement d'une façon générale. Ces arrangements régionaux devraient être conformes au système commercial multilatéral et en être le supplément, et devraient contribuer à son renforcement.

Le Japon a travaillé activement sur la question du commerce et de l'environnement. Les 17 et 18 mars, à l'initiative du Japon et de quelques autres pays, le Secrétariat de l'OMC a tenu un colloque sur le

commerce, l'environnement et le développement durable. L'expansion durable de l'économie mondiale ne peut être réalisée que conformément à la durabilité environnementale.

M. Hachani (Tunisie) dit que la mondialisation avait aidé à accélérer l'intégration universelle des marchés des biens et services et, dans une certaine mesure, du capital et des technologies. L'interdépendance croissante des États avait augmenté l'impact des décisions macroéconomiques sur l'économie mondiale; les mesures adoptées par un groupe de pays affectent directement la croissance économique et le bien-être du reste du monde. Le renforcement de la vigilance au niveau international et une meilleure canalisation des flux financiers permettraient aux opérateurs nationaux et internationaux et surtout aux institutions financières internationales d'avoir à temps une perspective des crises financières qui peuvent menacer l'économie mondiale.

La participation croissante des pays en développement dans les relations commerciales représente un changement structurel dans les relations nord-sud; la libéralisation des politiques entreprise par les pays en développement a joué un rôle catalytique dans l'augmentation des flux commerciaux internationaux. Pour maintenir cet élan, la libéralisation des régimes commerciaux doit être continué, et un système commercial multilatéral non discriminatoire équitable et ouvert doit être promu, dans l'intérêt de tous les pays. Les accords conclus au sein de l'OMC ont été d'une grande importance, en particulier, l'organisme de règlement des conflits est une base essentielle de la crédibilité du système commercial multilatéral. Les obligations prises en vertu de l'Acte final des négociations de l'Uruguay doivent être scrupuleusement respectées, et toutes les parties doivent éviter et prévenir toutes mesures unilatérales protectionnistes. Des mesures de suivi appropriées doivent être mises en place pour assurer que la mise en œuvre de l'Acte final, les droits et intérêts de tous les pays soient protégés et leurs préoccupations prises en compte. Les dispositions spécifiques relatives aux PMA et également aux besoins des pays en développement, qui sont des importateurs nets de denrées alimentaires, doivent être pleinement mises en œuvre.

Son gouvernement soutient l'adoption de mesures de protection environnementale; cependant, les

politiques d'environnement ne doivent pas devenir un moyen de discrimination commerciale arbitraire ou une forme déguisée de protectionnisme. Similairement, les préoccupations commerciales ne doivent pas être exploitées à des fins protectionnistes.

En ce qui concerne les denrées, la communauté internationale devrait travailler à améliorer la coopération entre les marchés à travers une plus grande transparence, une meilleure stabilité et davantage de prédictibilité. Les pays développés devraient répondre favorablement aux demandes d'assistance technique pour diversifier le secteur des exportations des pays en développement.

Finalement, il appartient à chaque pays de décider des politiques économiques et sociales qui assureraient son développement et son intégration au système commercial mondial. La Tunisie s'est concentrée sur le développement des ressources humaines en créant des richesses et avait toujours pris en compte l'aspect social du développement et le besoin d'accorder une priorité à la création d'emplois. Elle a appliqué les mesures de libéralisation financière et commerciale, particulièrement après la signature d'un accord de partenariat et de libre-échange avec l'Union européenne en juillet 1995. L'amélioration marquée de la performance économique tunisienne a été favorablement accueillie par les principaux organismes internationaux, permettant à la Tunisie d'avoir accès à de nouveaux segments des marchés extérieurs de capitaux, à des conditions favorables; cet accès devrait faciliter une politique tendant à attirer des investissements étrangers directs. En même temps, les contraintes extérieures accentuées par le processus de mondialisation ont rendu nécessaire pour la Tunisie d'être prudente dans ses choix économiques et de suivre avec vigilance l'environnement extérieur en perpétuel changement.

M. Sharma (Inde) dit que l'Inde a toujours cru que le Conseil devrait remplir d'une façon plus efficace son rôle de traceur de l'orientation à la communauté internationale non seulement dans les affaires sociales mais également dans les affaires économiques fondamentales. Les impératifs de la coopération multilatérale à l'ère de la mondialisation et de la libéralisation rendent nécessaire une coordination toujours accrue entre les différents acteurs macro-économiques.

La collaboration entre la CNUCED et l'OMC dans la préparation du rapport sur l'accès aux marchés (E/1998/55) est un précédent utile; cependant, il aurait été souhaitable qu'il y ait davantage de concentration sur les occasions et les défis des pays en développement, résultant de la ronde de l'Uruguay et de ses développements depuis lors, y compris la création de l'OMC.

La mondialisation et la libéralisation avaient certainement généré un optimisme sans précédent concernant le potentiel d'une croissance à travers le commerce. En même temps, on met en doute l'efficacité de l'État en tant qu'instrument de développement, et l'aide officielle au développement a très fortement décliné. Contre cette toile de fond négative, il est soutenu d'une façon croissante que les pays en développement doivent générer les ressources nécessaires pour leur propre développement. Alors que le commerce est une machine majeure de croissance, on doit reconnaître que des distorsions importantes ont lieu dans les ressources que les pays en développement peuvent générer par le commerce, comme résultat des inégalités dans la structure et la mise en œuvre des obligations dans le cadre des accords de la ronde de l'Uruguay.

Il y a un certain nombre de questions ayant besoin d'attention urgente de la part de la communauté internationale, pour assurer l'équité du système de l'OMC, et sa sensibilité aux préoccupations spéciales des pays en développement. Il doit être présent à l'esprit que l'un des objectifs primaires du système multilatéral de commerce est de promouvoir le développement; il a été reconnu que les différentes économies ont des traits différents et des problèmes différents et que le rythme du changement devrait tenir compte de ces différences. Tous les membres devraient se garder de prendre des mesures unilatérales, qui sapent les bases mêmes du multilatéralisme.

Sa délégation sent qu'il est prématuré de dire que la ronde de l'Uruguay avait eu comme résultat « des améliorations significatives dans les conditions ainsi que dans la sécurité et l'accès aux marchés » (E/1998/55, par. 1). Toute une série de rapports suggère que, depuis l'établissement de l'OMC, la part nette du commerce mondial des pays en développement avait effectivement décliné, en majeure partie à cause du déclin des prix réels des denrées. Il doit être assuré que le système multilatéral de commerce soit équitable et

que ses bénéficiaires soient également distribués entre les pays en développement et les pays développés.

Bien que le GATT et l'OMC aient joué un rôle crucial en encourageant les régimes commerciaux prévisibles et ouverts, et le démantèlement des barrières tarifaires et non tarifaires, il reste beaucoup à faire. La libéralisation et l'ouverture des marchés ont été appliquées d'une façon seulement sélective à des marchés de produits et de capitaux, excluant largement des marchés de manœuvres (c'est-à-dire les ouvriers non qualifiés). Similairement, peu d'attention a été accordée à l'accès aux marchés pour les professionnels: dans la nouvelle ronde des négociations de services, l'objectif devrait être de réaliser une libéralisation substantielle des secteurs et des modes d'offre d'intérêts aux exportations des pays en développement, particulièrement le mouvement des personnes naturelles.

Les tarifs et autres barrières traditionnelles à l'accès aux marchés restent des empêchements cruciaux à une vaste gamme de secteurs, particulièrement ceux qui intéressent l'exportation des pays en développement. Les pays en développement attachent une grande importance à l'intégration du secteur des textiles dans le système de commerce multilatéral, afin d'assurer un accès raisonnable aux marchés. Le subventionnement de l'agriculture dans les pays développés a des implications néfastes de grande envergure pour les pays en développement. En même temps, il est impératif que le système commercial multilatéral s'adresse aux impératifs de la sécurité alimentaire, particulièrement pour les pays en développement tel que l'Inde, où un grand pourcentage de la population dépend de l'agriculture pour l'emploi et la survie. Un autre domaine principal de préoccupation est l'escalade des tarifs, qui enferment les pays en développement dans des marchés volatils d'exportation de denrées primaires, où les prix réels déclinent

L'Inde est pleinement engagée par l'obligation de soutenir un système de commerce multilatéral qui soit transparent, basé sur des règlements, prévisible et équitable, et elle appuie la pleine mise en œuvre des accords de la ronde de l'Uruguay. Cependant, il reste beaucoup plus à faire, pour clarifier et mettre en œuvre les dispositions spéciales en faveur des pays en développement. La mise en œuvre des obligations existantes notamment par les pays en développement, a besoin d'être révisée. Il est impératif que les accords

de la ronde de l'Uruguay soient mis en œuvre non seulement selon la lettre mais également selon l'esprit. On doit résister au protectionnisme: des mesures commerciales y compris les mesures antidumping, le paiement de droits compensateurs, les normes et règlement phytosanitaires et autres, y compris les normes de main-d'œuvre et environnementales, doivent ne pas être mal utilisées à des fins protectionniste.

Il y a un besoin de corriger les contradictions dans l'Accord sur les aspects concernant le commerce dans les droits de propriété intellectuelle (TRIPS) qui travaillent à l'encontre des pays en développement, par exemple, en ce qui concerne les droits d'auteur sur les produits et la protection géographique; le développement des droits d'auteur de propriétés par les entreprises sans rechercher le consentement ou sans entrer dans des accords sur le partage des bénéfices – qui sont autant de problèmes très préoccupants. Les dispositions du TRIPS doivent être rationalisées, avec la Convention sur la biodiversité afin d'assurer la protection des connaissances traditionnelles largement basées sur les pays en développement.

Il doit être reconnu que les arrangements commerciaux régionaux doivent se concilier avec les principes qui régissent le système commercial multilatéral et doivent rester ouverts et orientés vers l'extérieur. Il y a aussi un sujet de préoccupation dans le fait que le système commercial multilatéral doit porter le fardeau de l'ajustement des situations inadéquates dans le système financier. Seul un environnement commercial multilatéral équitable, qui assure efficacement l'intégration et la participation de tous les pays en développement, y compris les PMA, maximiserait les gains pour la Communauté mondiale à longue échéance.

M. Baali (Algérie) dit que les pays en développement avaient reçu un traitement spécial en vertu des accords de l'OMC, pour les aider à s'adapter au nouveau régime commercial international. On leur a accordé plus de temps pour s'ajuster et un plus large accès aux marchés d'exportation, ces derniers représentant un facteur clef dans leur intégration au système commercial multilatéral.

La ronde d'Uruguay a été utile en offrant de plus grandes garanties pour l'accès aux marchés et c'est également le cas pour la création d'un organisme pour le règlement des conflits. Cependant, les pays en

développement ne peuvent avoir qu'un accès limité à cet organisme afin de défendre leurs droits et leurs intérêts.

Les pays en développement font encore face à des tarifs élevés sur un grand nombre de leurs exportations et à des barrières non tarifaires. Les PMA en particulier en Afrique sont de loin plus vulnérables que la plupart des autres à ces barrières commerciales. La communauté internationale a fait de louables efforts pour remédier à cette situation, et les engagements pris dans les forums internationaux devraient se traduire par des mesures pratiques afin d'assurer un plus grand accès aux marchés pour les PMA.

Afin que les pays du sud puissent jouer un rôle plus actif dans le commerce mondial, un certain nombre de problèmes ont besoin d'être résolus, qui affectent la nature de leurs marchés, le climat économique et financier du développement, qui est défavorable, et le niveau de développement dans ces pays dans leur ensemble.

Les partenaires des pays en développement devraient accélérer le processus de l'élargissement de l'OMC. Une attention particulière devrait être accordée au traitement spécial des pays en développement et à la possibilité des effets négatifs de réforme sur les PMA et les pays en développement, qui sont importateurs nets d'aliments.

D'autres mesures devraient comprendre une réelle ouverture des marchés et la suppression de toutes les politiques protectionnistes. L'abaissement progressif des tarifs sur les produits d'importance vitale pour les pays en développement; l'élimination des barrières non commerciales; l'abolition des politiques restrictives et l'usage arbitraire des clauses techniques, sociales ou environnementales; la transparence des normes, des standards, des procédures administratives commerciales et douanières, l'amélioration du système de préférences à travers le SGP et les accords régionaux et sous-régionaux; la consolidation de l'assistance technique aux pays en développement, y compris la zone de commerce électronique; la prise en considération des questions particulières auxquelles font face les pays en développement dans l'ouverture de leurs marchés, particulièrement dans le service des secteurs; l'amélioration de l'environnement économique et financier; une meilleure sensibilité de la part de la communauté internationale aux problèmes de la dette

extérieure, de la mauvaise distribution du capital et de l'investissement, et des déséquilibres dans le système monétaire et financier international.

La séance est levée à 13 h 15.